

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration de l'APEEE du 2 octobre 2014

Présidence : Pere Moles Palleja

Étaient présents : Hajo Altenberg, Emanuela Baldwin, Christophe Cauderan, Samantha Chaitkin, Claire Chevalier, Denise Chircop, Trine Davies, Dominique Delehay, Istvan Dobo, Fairouz Dridi Rotenberg, Richard Frizon, Katarzyna Glowacka-Rochebonne, Brian Gray, Rachel Harvey-Kelly, Torben Johansen, Aleksander Kedra, Njeri Kimani, Andrej Kobe, Zoltan Krasznai, Gilbert Luciani, Roberto Marigo, Kathryn Mathé, Tomasz May, Stefan Obermaier, Ivo Schmidt, Andrasne Szontagh, Tarja Tiainen-Balsby, Mauro Zanzi.

Étaient invités : Mme Ruiz Esturla (directrice), Ivo Arabadjiev (projet FabLab), Victor Bourgin (projet FabLab) et Maxim Simmons (projet FabLab).

Étaient excusés : Luigi Cova, Véronique Lesoile, François Rossignol.

Réunion élargie avec Mme Ruiz-Esturla, directrice de l'école européenne Bruxelles I.

Madame Ruiz-Esturla aborde quelques points qui sont à l'ordre du jour du Conseil d'administration de l'école du 3 octobre 2014 et répond aux questions des représentants des parents.

- **Résultats scolaires de l'année 2013-2014** : l'évolution de ces résultats est positive, surtout dans les classes de 3^{ème} et 4^{ème} secondaire. Les taux de redoublement sont très bas (2,32 % en secondaire).
- **Remplacement des professeurs absents** : en maternelle et primaire les enseignants absents sont toujours remplacés. En secondaire, le taux de remplacement est passé de 36% à 41% pour 2013-2014, en raison notamment de 2 congés de maternité (absence longue, prévisible avec remplacement ayant pu être organisé à l'avance).
- **Rentrée scolaire 2014** : 3 280 élèves étaient inscrits à l'école le 26 septembre (les chiffres peuvent sensiblement varier d'un jour à l'autre, surtout en période de rentrée). Une augmentation de l'ordre de 40% a pu être constatée en maternelle, par rapport à 2012.
- Mme Ruiz-Esturla affirme que tous les enfants scolarisés actuellement sur le site de **Berkendael** (maternelle et 1^{ère} primaire) reviendront sur le site d'Uccle le moment venu. Cette affirmation n'englobe pas les enfants qui ne sont pas encore inscrits à l'école européenne de Bruxelles I et qui ne font pas partie d'une fratrie déjà inscrite à l'EEB1 mais dont les parents pourraient demander le rattachement à l'EEB1. Seraient toutefois prioritaires à l'EEB1 les enfants non encore inscrits mais devant intégrer une section linguistique qui n'existe qu'à l'école européenne de Bruxelles I.
- Certains parents de **sections linguistiques à effectif réduit** (sections hongroises, polonaises, danoises notamment) soulèvent le manque d'heures de cours effectives comparé au référentiel (en math 6 par exemple) et les cas de regroupement vertical afin d'arriver à la constitution de groupes de « taille minimale acceptable ».
- Mme Ruiz-Esturla rappelle, suite à l'intervention d'Emanuela Baldwin à propos des **groupes de langues étrangères**, que le Conseil d'éducation est un organe consultatif. Ces groupes de langue sont constitués en fonction du « profil linguistique » de l'élève en 1^{ère} secondaire. Si le nombre d'élèves le permet, l'école peut créer un groupe se rapprochant de l'enseignement de la langue maternelle. Si le nombre d'élèves le permet, l'école peut aussi créer un groupe de débutants. Dans tous les autres cas, il s'agit de

groupes mixtes. C'est notamment le cas en 2^{ème} secondaire pour l'anglais Langue2. L'une des contraintes en Langue2 est de constituer des groupes de 28 élèves. La constitution de groupes de niveaux n'est de ce fait pas possible autant que souhaité, encore moins pour l'allemand et le français Langue2.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du compte-rendu du CA du 19 juin 2014

Le compte-rendu du Conseil d'administration (CA) du 19 juin 2014 est adopté.

3. Proposition de modification des statuts

Un projet de modification des statuts de l'APEEE Bruxelles 1 est en cours de rédaction. Il résulte de la demande de parents de prendre en compte un certain nombre de points :

- Manque de représentation des maternelles : actuellement 1 titulaire et 1 suppléant pour l'ensemble des classes de maternelle, toutes sections linguistiques confondues.
- Manque de représentation officielle des SWALS (élèves sans section linguistique) : ils ne sont pas cités dans les statuts actuels.
- Manque de représentation des ONL (Other National Languages) : il s'agit des élèves maltais et irlandais.
- Manque de représentation des élèves à besoins spécifiques (anciennement « SEN » - Special Education Needs).
- Les élus remplaçants ne sont pas mentionnés dans les statuts actuels (exemple : qu'advient-il si un représentant titulaire démissionne ?).
- Bureau de l'APEEE : les statuts actuels prévoient 7 membres. On pourrait prévoir un nombre de membres et de vice-présidents flexible (entre 3 et 10 membres par exemple). Le Conseil d'administration pourrait définir le rôle des membres du bureau selon les besoins.
- Redéfinir les procédures de vérification des comptes annuels. L'assemblée générale pourrait décider du mécanisme de contrôle de ces comptes (exemple : deux parents non membres du Conseil d'administration). En effet, les frais de commissaire aux comptes semblent démesurés comparés au budget annuel de l'APEEE.
- Ajouter un article présentant toutes les définitions du vocabulaire particulier lié à l'APEEE.

Le projet de modification des statuts actuels sera présenté au Conseil d'administration avant d'aller plus loin.

Les nouveaux statuts devront ensuite être adoptés par l'Assemblée générale.

4. La cinquième école

La création d'une cinquième école européenne à Bruxelles semble imminente. Elle pourrait élire domicile sur le site de Berkendael, dès la rentrée 2015.

La saturation des 4 écoles existantes va devenir réalité dès la rentrée 2015 en maternelle/primaire et dès la rentrée 2016 en secondaire.

M. Kivinen suggère un regroupement de certaines sections linguistiques (espagnole, italienne, néerlandophone, voire allemande) sur un site unique à partir de la 4^{ème} secondaire.

Mme Ruiz-Esturla avance l'hypothèse de cette 5^{ème} école sur le site de Berkendael. Berkendael accueillerait donc 2 écoles : l'EEB1 et l'EEB5. Les élèves déjà inscrits à l'école européenne de Bruxelles I et les nouveaux inscrits de fratries à Bruxelles I feraient partie de l'EEB1. Ils retourneront sur le site d'Uccle dès la fin des travaux du bâtiment Fabiola. Les autres nouveaux élèves feraient partie de l'école européenne de Bruxelles V et resteraient dans cette 5^{ème} école.

Cette hypothèse permettrait de solutionner l'accueil de nouveaux élèves en maternelle et primaire à court terme (rentrée 2015). Par contre, dès l'arrivée en secondaire des élèves actuels et futurs, la capacité d'accueil ne sera plus suffisante. La 6^{ème} école européenne de Bruxelles doit être planifiée dès aujourd'hui.

L'une des solutions déjà évoquée consisterait en la création d'un « campus secondaire » permettant d'absorber l'ensemble des élèves de la 4^{ème} ou 5^{ème} secondaire, jusqu'à la 7^{ème} secondaire, mais également de trouver une solution au manque d'enseignants pour ces niveaux et/ou à la taille (réduite) de certains groupes de classe lors du choix d'options.

La discussion et la proposition de solutions doivent intégrer la problématique liée aux bâtiments (quel site l'Etat belge pourra-t-il proposer pour la 6^{ème} école ?) mais aussi celle liée aux enseignants. A partir de 2016, les écoles européennes de Bruxelles seront saturées. Si le gouvernement belge ne met pas de locaux à disposition des écoles européennes, il n'y aura pas de solution.

Une proposition de création d'une cinquième école devra être accompagnée d'une description précise de la structure des sections linguistiques concernées.

5. La sécurité au sein de l'école

L'école réfléchit à un certain nombre de mesures de sécurité avec l'aide du personnel des institutions européennes. Les détails seront communiqués sous peu.

6. Fermeture de la sortie « Opstal » de l'école

L'école a décidé de fermer la sortie dite « Opstal » suite à diverses plaintes de voisins et à l'inquiétude d'adultes face au comportement de certains élèves.

Lors du Conseil d'école (SAC), les représentants des élèves ont présenté une pétition demandant la réouverture de cette sortie. Mme Ruiz-Esturla maintient sa décision, avançant notamment le fait qu'elle ne peut encourager la lutte contre la consommation de tabac et en même temps faciliter l'accès à cette zone réputée « fumeur », extérieure à l'école.

Les élèves semblent toutefois continuer à se rendre sur ce chemin Opstal.

7. Les horaires des vendredis pour S1-S3

La mise en application, en septembre 2014, de la réforme de l'école secondaire (de la 1^{ère} à la 3^{ème} secondaire) a mis en évidence des difficultés structurelles auxquelles viennent s'ajouter de nouveaux problèmes.

La semaine de cours prévoit un maximum de 34 périodes de cours. L'application de la réforme en 2^{ème} secondaire peut conduire à un emploi du temps de 35 périodes de cours par semaine ! Les élèves concernés n'ont de ce fait plus la possibilité de manger à la cantine ou de prendre le bus pour rentrer chez eux le vendredi après-midi.

Par le passé, les cours étaient étalés du lundi matin au vendredi fin d'après-midi pour tous les élèves de l'école secondaire. Actuellement, les élèves de la 1^{ère} à la 3^{ème} secondaire terminent traditionnellement les cours le vendredi à 12h30.

Les représentants des parents pourraient proposer l'idée suivante : étendre les cours des élèves de la 1^{ère} à la 3^{ème} secondaire jusqu'au vendredi fin d'après-midi (15h50) tout en prévoyant une pause déjeuner de 2 périodes tout au long de la semaine (contre 1 période actuellement). Les élèves auraient plus de temps pour manger, décompresser, mais aussi pour d'éventuelles activités périscolaires et autres langues ONL. L'impact sur les services (cantine, transport et activités périscolaires) devra toutefois être étudié avant toute prise de décision et proposition à l'école.

Cette idée vient faire face à deux soucis évoqués par les élèves ou les parents : le peu de temps accordé au déjeuner et l'inactivité de nombre d'élèves n'ayant pas cours le vendredi après-midi. Ces cours du vendredi après-midi pourraient être étendus à l'ensemble des élèves de l'école, y compris les maternelles.

8. Élèves SEN (Special Education Needs)

Un parent de l'école européenne Bruxelles I propose l'organisation d'une réunion d'information à l'attention de tous les parents.

Cette soirée ne devrait pas se limiter aux enfants SEN mais à tous les parents et englober tout l'éventail des aides existant à l'école (avec ses différents niveaux de mise en œuvre).

Le Conseil d'administration donne son accord pour l'organisation de cette réunion, en association avec la direction de l'école.

9. Forum des métiers – besoin des parents (samedi 15 novembre)

Une première expérience de « forum des métiers » a eu lieu l'an dernier, à l'initiative et au sein de la section espagnole. Une maman a invité des parents à présenter leur métier aux élèves de l'école secondaire. L'un des objectifs a été de permettre aux élèves d'imaginer ce qu'ils pourront faire à l'avenir avec les matières qu'ils étudient actuellement.

Eric Piquet, coordinateur orientation pour l'école secondaire, a lu le compte-rendu de cette rencontre dans l'un des procès-verbaux de Conseil d'administration de l'APEEE. Eric Piquet et François Jourde (deuxième coordinateur orientation) souhaiteraient étendre cette expérience à l'ensemble de l'école secondaire. Ils sollicitent l'aide des parents à cet effet, mais aussi pour relayer l'information bien au-delà des parents de l'école européenne.

Il s'agira de sessions courtes de type « speed meeting », avec la possibilité de s'entretenir avec de nombreux intervenants. Ce forum des métiers pourrait avoir lieu le samedi 15 novembre, de 9h00 à 12h00, si suffisamment de parents ou autres professionnels acceptent d'y participer.

Le Conseil d'administration s'associe à cette initiative.

10. FabLab

Ivo Arabadjiev, Victor Bourgin et Maxim Simmons, élèves de 7^{ème} secondaire, sont venus présenter le projet FabLab : Laboratoire de fabrication et de programmation équipé de machines, dont une imprimante 3D.

Il s'agit d'un projet pilote dans le cadre scolaire, permettant la mise en œuvre de projets actuellement non accessibles avec les moyens mis à disposition par l'école. Cette initiative fait suite au gain d'une imprimante 3D remportée lors d'un concours par ces élèves au printemps dernier.

La gestion de ce FabLab sera assurée par un groupe d'une dizaine d'élèves, supportés par 3 professeurs (Mrs Theunissen, Campo et Jourde). Ils sont à la recherche d'élèves de 5^{ème} secondaire motivés par la poursuite du projet après leur départ de l'école, en juin prochain.

Fonctionnement général :

- La gestion du FabLab sera assurée par une équipe (renouvelée chaque année) d'élèves de 5^{ème} et 6^{ème} secondaire, entourés de professeurs. Ils assureront des permanences et le bon développement du FabLab.
- Le FabLab aura une existence légale grâce à l'école et sera hébergé par celle-ci. Le projet ne dépendra toutefois pas du budget de l'école.
- Le FabLab aura besoin de parrains dès le départ (pour la recherche des capitaux nécessaires à sa mise en place) et tout au long de son existence.
- Une soirée (ou journée) de présentation permettra, en fin d'année, de faire découvrir aux parents, professeurs et autres contributeurs toutes les réalisations issues de ce FabLab. Ce sera à nouveau l'occasion de récolter les fonds nécessaires au fonctionnement pour l'année suivante.

A qui est-il destiné ?

- A tous les élèves de l'école secondaire, dans le cadre de projets de vulgarisation, en classe, avec leurs professeurs ;
- Aux élèves à partir de la 5^{ème} secondaire, en « open FabLab », qui ont des projets de dessin vectoriel 2D, de dessin polymesh 3D ou de dessin Nurbs 3D, qui ont un projet de mini-entreprise, d'ESSS, etc.
- Aux élèves, accompagnés d'un professeur ou d'une autre personne (un parent par exemple) qui ont un projet : il s'agira de « Workshops », d'ateliers liés à un thème (design industriel, robotique...), en dehors des heures de cours.

Avec quel financement ?

Il s'agira d'un financement de type « Parentfunding », à partir de la plateforme de financement de projets collaboratifs KisKissBankBank. L'objectif est de récolter 7 000 € pour l'acquisition notamment de 2 machines.

Les projets réalisés dans le cadre des cours (en classe) dépendront du budget de l'école. Les matériaux utilisés dans le cadre de projets extra-scolaires seront à la charge de l'utilisateur. La maintenance du matériel est évaluée à 800 euros par an après la fin de la garantie. Pour toute acquisition de nouvelles machines ou financement de « grands projets » l'équipe aura recours à la recherche de subventions et autres dons.

Pourquoi cette présentation en Conseil d'administration de l'APEEE ?

- Les élèves, fiers de leur imprimante 3D récemment gagnée et impatients de pouvoir l'utiliser, ont besoin de récolter des fonds pour mettre en œuvre leurs idées et projets. Ils demandent dès lors aux représentants des parents de les soutenir, financièrement mais aussi en partageant ce projet autour d'eux et en motivant d'autres éventuels donateurs.
- Ils sollicitent aussi l'aide des parents pour la mise en place d'un stand lors de la prochaine fête de l'école.
- Ils sollicitent également financièrement l'APEEE, par le biais d'une subvention. En effet, l'école pourrait faire une avance de fonds au FabLab, avance qui serait à rembourser d'ici un an ou deux. C'est à ce moment-là qu'un soutien financier direct de l'APEEE serait le bienvenu.

11. Classes de neige 2015

Les décisions suivantes ont été prises pour les classes de neige 2015 :

- à Leysin, en Suisse,
- pour les classes de 4^{ème} primaire

- pour un prix de 850 €
- pour un séjour de 9 jours (du 14 au 22 janvier 2015).

Dominique Delehaye pose la question suivante : est-il opportun d'organiser un voyage obligatoire dont l'activité principale est le ski ? La montagne pourrait figurer parmi les objectifs pédagogiques. Le budget élevé, le fait que de nombreuses familles partent skier et le peu d'heures de classe durant ces séjours font partie des arguments avancés par ceux qui sont opposés aux classes de neige.

Tomasz May et Fairouz Dridi Rotenberg rappellent que les classes de neige ont été majoritairement souhaitées et approuvées par les parents lors du dernier sondage réalisé. Que l'école semble respecter une certaine logique dans l'organisation des classes transplantées : ferme, mer, montagne, séjour linguistique. Que l'un des objectifs est également l'apprentissage de la vie en communauté, sans les parents. Ces séjours ne représentent pas des vacances pour les enseignants : ils assurent une présence 24h sur 24h.

Le prix plus élevé, en 2015, pourrait présenter un frein pour un nombre plus élevé de familles. Il est rappelé qu'un fonds de solidarité existe pour aider les parents rencontrant des difficultés à financer les classes transplantées de leurs enfants.

12. Débriefing des réunions du mois de septembre et annonce des prochaines réunions

- **Conseil d'éducation primaire du 30 septembre 2014** : Samantha Chaitkin propose d'envoyer un résumé de cette réunion.
- **CE secondaire du 16 octobre 2014** : lors du dernier conseil d'éducation secondaire, l'école secondaire disait faire tout son possible pour créer des groupes de niveaux en Langue2. A la rentrée, les groupes constitués restent des groupes mixtes. Les parents expriment leur mécontentement et leur incompréhension face à une promesse qu'ils estiment non tenue.

13. Divers

Mme Rudalska, professeur de gym, sollicite à nouveau l'APEEE pour une subvention de 1 000 € pour Eurosport 2015.

Cette demande de subvention va être soumise aux membres du CA par procédure écrite.

Rapporteur :
Esther Proficz